

СЪД НА ЕВРОПЕЙСКИТЕ ОБЩНОСТИ
TRIBUNAL DE JUSTICIA DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS
SOUDNÍ DVŮR EVROPSKÝCH SPOLEČENSTVÍ
DE EUROPÆISKE FÆLLESSKABERS DOMSTOL
GERICHTSHOF DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN
EUROOPA ÜHENDUSTE KOHUS
ΔΙΚΑΣΤΗΡΙΟ ΤΩΝ ΕΥΡΩΠΑΪΚΩΝ ΚΟΙΝΟΤΗΤΩΝ
COURT OF JUSTICE OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
CÚIRT BHREITHIÚNAIS NA gCÓMHPHOBAL EORPACH
CORTE DI GIUSTIZIA DELLE COMUNITÀ EUROPEE
EIROPAS KOPIENU TIESA



EUROPOS BENDRIJŲ TEISINGUMO TEISMAS
AZ EURÓPAI KÖZÖSSÉGEK BÍRÓSÁGA
IL-QORTI TAL-ĠUSTIZZJA TAL-KOMUNITAJIET EWROPEJ
HOF VAN JUSTITIE VAN DE EUROPESE GEMEENSCHAPPEN
TRYBUNAŁ SPRAWIEDLIWOŚCI WSPÓLNOT EUROPEJSKICH
TRIBUNAL DE JUSTIÇA DAS COMUNIDADES EUROPEIAS
CURTEA DE JUSTIȚIE A COMUNITĂȚILOR EUROPENE
SÚDNY DVOR EURÓPSKÝCH SPOLOČENSTEV
SODIŠČE EVROPSKIH SKUPNOSTI
EUROOPAN YHTEISÖJEN TUOMIOISTUIN
EUROPEISKA GEMENSKAPERNAS DOMSTOL

Presse et Information

INFORMATION POUR LA PRESSE n° 53/07

6 septembre 2007

RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MEMBRES DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES ET ENTRÉE EN FONCTIONS DE NOUVEAUX MEMBRES

Audience solennelle du 17 septembre 2007 à 18h00 à la Cour de justice

Les fonctions de M. Bo Vesterdorf, Président du Tribunal de première instance des Communautés européennes, cesseront le 17 septembre 2007 et les mandats de treize juges du Tribunal de première instance ont expiré le 31 août 2007.

Par décision du 25 avril 2007, les représentants des gouvernements des États membres ont renouvelé, pour la période du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2013, les mandats de MM. les juges John D. Cooke et Nicholas James Forwood, Mmes Ena Cremona et Irena Pelikánová, M. Vilenas Vadapalas, Mme Ingrida Labucka, MM. Enzo Moavero Milanesi, Nils Wahl, Miro Prek et Teodor Tchipev.

Ont été nommés, par décisions du 25 avril 2007 et du 23 mai 2007, en qualité de juges, pour la période du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2013, M. Alfred Dittrich, en remplacement de M. Jörg Pirrung, M. Santiago Soldevila Frago, en remplacement de M. Rafael García-Valdecasas y Fernández, M. Laurent Truchot, en remplacement de M. Hubert Legal et pour la période du 17 septembre 2007 au 31 août 2010, M. Sten Frimodt Nielsen, en remplacement de M. Bo Vesterdorf.

Une audience solennelle, à l'occasion de la cessation de fonctions et du départ de membres du Tribunal ainsi que de la prestation de serment et de l'entrée en fonctions de leurs successeurs aura lieu le :

lundi 17 septembre 2007, à 18h00 dans la grande salle d'audience

(entrée Boulevard Konrad Adenauer, vis-à-vis de la Banque européenne d'investissement).

Les accréditations peuvent être obtenues auprès du Service Presse et Information de la Cour de justice, en retournant le formulaire ci-joint au plus tard le 12 septembre 2007 à 18h00 CET.

Langues disponibles : DE EN FR

La présente information pour la presse est également disponible sur le site Internet de la Cour
<http://curia.europa.eu/fr/actu/communiqués/index.htm>

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Marie-Christine Lecerf
Tél: (00352) 4303 3205 Fax: (00352) 4303 3034

Des images de l'audience solennelle seront disponibles sur EbS "Europe by Satellite",
service rendu par la Commission européenne, Direction générale Presse et Communication,
L-2920 Luxembourg, Tél: (00352) 4301 35177 Fax: (00352) 4301 35249
ou B-1049 Bruxelles, Tél: (0032) 2 2964106 Fax: (0032) 2 2965956

INFORMATIONS PRATIQUES

Une salle de presse dotée d'équipements de bureau (téléphones : lignes analogiques, lignes ISDN et Wi-Fi) sera à votre disposition.

Veillez noter:

- **qu'il est demandé à la presse d'utiliser l'entrée du bâtiment Thomas More, Boulevard Konrad Adenauer;**
- **qu'il est demandé au public de demeurer silencieux et assis jusqu'à la fin de l'audience;**
- **que l'utilisation de téléphones portables ou d'autres appareils électroniques sonores est interdite pendant toute l'audience;**
- **que l'utilisation de flashes ou d'autres systèmes d'éclairage supplémentaire n'est pas autorisée;**
- **qu'il n'est pas permis aux photographes et caméramen de se déplacer dans la salle d'audience pour prendre des photos;**
- **que, si de très nombreux photographes et caméramen manifestent leur intérêt, un "pool" peut être constitué par le Service Presse et Information.**

ACCREDITATION

*Accréditation à envoyer par télécopie avant le 12 septembre 2007, à 18h00 CET.
au numéro: (00352) 4303 2500*

Concerne : Audience solennelle du 17 septembre 2007

*Pour plus d'informations, s'adresser au secrétariat du Service Presse et Information
Tél: (00352) 4303 2035*

Nom:
Organisation:
Type de média :
Nombre de personnes :
Numéros où vous pouvez être contacté: Tél : Fax : Courriel :
Demande l'autorisation de photographier / filmer (biffer la mention qui ne convient pas): OUI / NON

Votre demande est acceptée, sauf avis contraire de la Cour communiqué deux jours avant l'audience.